



**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'OUVERTURE D'UN DOSSIER  
D'INTERRUPTION DE SEJOUR  
AUPRES DU CABINET CHAUBET**

- ✓ Copie de la facture initiale FRAM ;
- ✓ Numéro de dossier de la compagnie d'assurance.

**IMPORTANT** : Cette liste est donnée à titre indicatif et afin d'accélérer la procédure d'ouverture et traitement des dossiers, toutefois le Cabinet Chaubet se réserve le droit de demander des pièces complémentaires lors de l'étude.

Pour plus de renseignements, prendre contact :

- par téléphone au : 0810 23 40 89
- par fax au : 0810 12 23 08
- par mail à : [sinistrevoyage@cabinet-chaubet.fr](mailto:sinistrevoyage@cabinet-chaubet.fr)